



Vains

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29/02/2024

LISTE DES DELIBERATIONS

Le jeudi 29 février deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil d'administration du C.C.A.S régulièrement convoqué s'est réuni en mairie de Vains, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier DEVILLE, Président.

Présents et membres excusés et pouvoirs :

BATAILLE Françoise	P	JUGAN Nathalie	PVR CS	MANNEHEUT Marie-Jo	PVR FB
CARNET Jean Philippe	P	GUY Antoine	P	POULET Sandrine	E
DEVILLE Olivier	P	MAUNOURY Marguerite	P	SAVARY Chantal	P

Secrétaire de séance : Élu conformément à l'article L.2121-15 du CGCT : M. CARNET Jean Philippe

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 8

Convocation : 08/02/2024 Affichage : 14/02/2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.



1. Adoption du procès-verbal du 6 juillet 2023

Délibération 20240229-01

Cette délibération mise aux voix est adoptée à la majorité.

2. Acceptation d'un don

Délibération 20240229-02

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

3. Budget CCAS - Vote du compte de gestion 2023

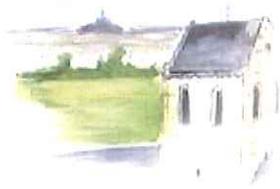
Délibération 20240229-03

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

4. Budget CCAS - Vote du compte administratif 2023

Délibération 20240229-04

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



Vains

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29/02/2024

LISTE DES DELIBERATIONS

5. Affectation du résultat 2023

Délibération 20240229-05

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

6. Budget Primitif CCAS 2024

Délibération 20240229-06

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Fait à Vains, le 29/02/2024



Le Président du CCAS

Olivier DEVILLE